



CGR au frais : une fausse sécurité en dehors d'un dépôt autorisé

EFS

• 12h11 : Délivrance par EFS de 2 CGR au lieu d'1 seul prescrit pour une patiente d'oncologie

ES

• 15h08 : Contrôle à réception par IDE des urgences considéré à tort comme conforme

ES

• **Les CGR sont placés dans l'enceinte des urgences**, le service d'oncologie est prévenu

ES

• L'IDE d'oncologie se « sert » en prenant un seul CGR avec la fiche de délivrance (FD), laissant le 2^{ème} CGR sans document

ES

• L'IDE qui transfuse ne voit pas la discordance entre prescription d'un seul CGR, et présence de 2 CGR sur la fiche de délivrance

ES

• Le lendemain découverte "fortuite" du CGR oublié dans l'enceinte des urgences alors que de nouveaux CGR arrivent pour la même patiente !

ES

• Retour et destruction du CGR à l'EFS **(et défacturation du CGR pour l'ES)**

VIGILANCE +++ lors du contrôle de conformité à réception



! WARNING !

**pas de dépôt autorisé
=
pas de conservation
réfrigérée**

1. Erreur de délivrance EFS (nombre et contrôle avant fermeture du colis pour remise au coursier)
2. Défaillance contrôle à réception ES
3. Acheminement sans délai vers le service de soins non réalisé et stockage de PSL « sauvage » en l'absence de dépôt-relais
4. Rupture du lien CGR / fiche de délivrance
5. Défaillance contrôle ultime au lit du patient dans le service de soins

Risques potentiels :

1. Destruction du CGR si non repris
2. Altération du CGR (hémolyse du CGR par exemple)
3. Non-respect du délai de 6 heures
4. Erreur d'attribution d'un CGR oublié
5. Perte de traçabilité

Instruction du 16 novembre 2021 relative à l'acte transfusionnel : fiche 3 / réception des PSL dans le service de soins / §2

La personne chargée de la conformité de la livraison ou « vérification du colis » prend en charge, sans délai, l'acheminement du colis vers le service de soins si la livraison n'est pas directe.

Toute discordance ou anomalie, lors de ces contrôles à réception, impose un contact avec la structure de délivrance.